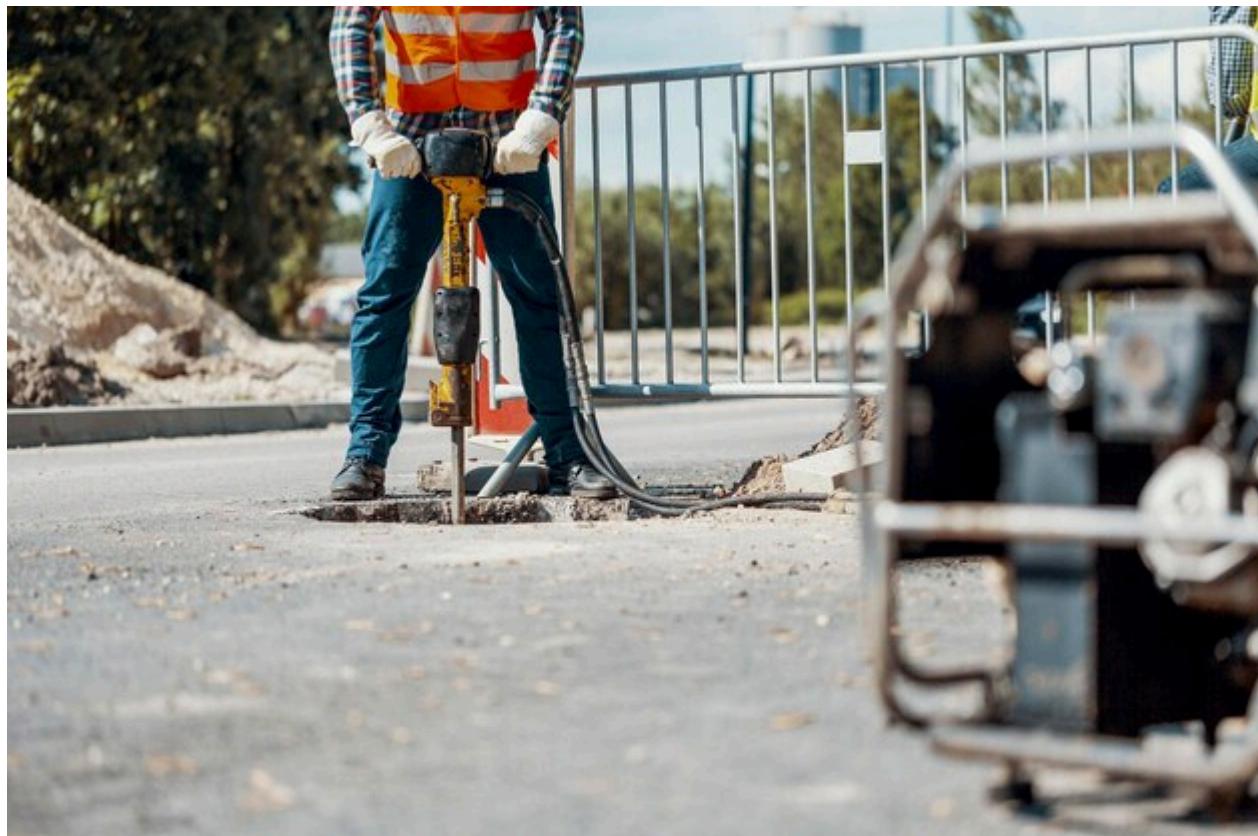


Ecrit par le 6 février 2026

Isle-sur-la-Sorgue : la rue Rose Goudard interdite à la circulation en semaine



Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ont lieu place Rose Goudard, à L'Isle-sur-la-Sorgue, depuis ce lundi 6 novembre. Ainsi, la rue Rose Goudard est fermée à la circulation des véhicules, depuis son intersection avec la place Ferdinand Buisson jusqu'au quai Jean Jaurès, à l'exception des week-ends, et ce, jusqu'au vendredi 1^{er} décembre.

Durant toute la durée des travaux, le cheminement piéton et l'accès à pied aux commerces et aux terrasses sont maintenus, et l'accès au centre-ville en véhicule reste possible par la rue de la République. La sortie des véhicules par la place de la Liberté se fait désormais par la rue du 4 septembre, et celle par la place Marcel Chalier se fait par la rue de l'écrevisse. La rue du Dr Tallet est également fermée à la circulation, sauf pour les riverains.

Les forains du marché du jeudi installés dans la rue Rose Goudard sont déployés ailleurs. Le marché du dimanche, quant à lui, est maintenant sur la place éponyme, où la circulation reste possible les week-

Ecrit par le 6 février 2026

ends.

V.A.

Travaux de la gare d'Avignon Centre : porte de la République fermée et circulation modifiée



Ecrit par le 6 février 2026

Dans le cadre de la réhabilitation de la gare d'Avignon Centre, la Ville d'Avignon va modifier les conditions de circulation dans le quartier de la gare et dans le centre-ville du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre.

Pendant ces deux semaines, une signalisation routière et des cheminements piétons seront mis en place. La circulation, elle, sera modifiée :

- La porte de la République sera fermée.
- Le boulevard Saint-Roch sera rendu à sens unique de l'est vers l'ouest entre l'avenue Monclar et l'avenue Eisenhower.
- Le boulevard Champfleury sera rendu à sens unique entre l'avenue de la Violette et l'avenue Monclar.
- L'avenue Monclar sera rendue à sens unique du Sud vers le Nord.
- L'avenue du 7^e Génie passera intégralement en sens unique de l'Est vers l'Ouest.
- Le boulevard Raspail passera intégralement en double sens, jusqu'au cours Jean-Jaurès.
- L'accès intramuros sera dévié par la Porte Saint-Michel pour les véhicules légers.
- L'accès intramuros sera dévié par la Porte Saint Dominique pour les poids lourds et les véhicules légers.

Ecrit par le 6 février 2026



Les modifications seront appliquées du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre.

V.A.

Sorgues : des travaux pendant deux semaines

Ecrit par le 6 février 2026

sur la route de Vedène



Depuis plusieurs mois, le Syndicat Rhône Ventoux réalise d'importants travaux de sécurisation de l'alimentation de réservoirs d'eau potable à Sorgues. L'opération, dont le montant s'élève à 10 800 000€, a pour objectif de garantir la continuité de service et de préserver les ressources en eau grâce à des infrastructures rénovées.

Dès ce lundi 25 septembre, des travaux de raccordement sont prévus à Sorgues, sur la route de Vedène, entre le giratoire des Pompiers et le giratoire Allende. Ces travaux, qui devraient durer jusqu'au vendredi 6 octobre, nécessitent la mise en sens unique de la chaussée, dans le sens Vedène vers Sorgues.

Ainsi, la circulation de Vedène vers Sorgues ne sera pas impactée. En revanche, la circulation dans le sens inverse va être déviée par le chemin de Brantes et la RD907 pour les véhicules légers et les poids lourds, et par le boulevard Salvador Allende, le chemin du Badaffier et l'allée Louis Metrat pour l'ensemble des bus.

V.A.

Ecrit par le 6 février 2026

Accès interdit aux massifs de la vallée du Rhône ce vendredi 4 août



En raison des conditions météorologiques prévues ce vendredi 4 août, qui présentent un risque d'incendie, certains massifs de Vaucluse sont interdits d'accès et à la circulation.

En application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de la vallée du Rhône est interdit toute la journée, mis à part pour les sites bénéficiant d'une dérogation et les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique. Les travaux, quant à eux, sont autorisés le matin de 5h à 13h.

Les massifs de la vallée du Rhône s'étendent sur plusieurs communes vauclusiennes telles que Sérignan-du-Comtat, Orange, Sorgues, Vedène, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Jonquerettes, Avignon, Châteauneuf-de-Gadagne, ou encore Caumont-sur-Durance. Pour découvrir précisément quels sites sont interdits

Ecrit par le 6 février 2026

d'accès et à la circulation, [cliquez ici](#).

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : modifications de circulation et de stationnement pour la Féérie nautique



Le traditionnel événement de la Féérie nautique aura lieu les dimanche 30 et lundi 31 juillet à 21h sur le quai Rouget de Lisle pour un spectacle sur la Sorgue. Les festivités débuteront le samedi 29 juillet de 18h

Ecrit par le 6 février 2026

à 20h avec un défilé à pied des personnages en centre-ville.

Le défilé partira du Parc Gautier vers le cours Anatole France, l'avenue Libération, l'esplanade Robert Vasse, la rue de la République, les places F. Buisson et R. Goudard, le quai Jean Jaurès, de nouveau la rue de la République, la place de la Liberté, la rue Carnot, le quai Rouget de Lisle, le pont Benoît, pour revenir sur le cours Anatole France et au Parc Gautier.

Modifications de circulation et de stationnement

La circulation sera interdite :

- Avenue Libération les dimanche 30 et lundi 31 juillet, de 18h à 2h ainsi que le mardi 1^{er} août de 2h à 7h
- Avenue des Quatre Otages les dimanche 30 et lundi 31 juillet de 18h à 2h
- Quai Rouget de Lisle du samedi 29 juillet à 23h au mardi 1^{er} août à 6h
- Rue Lurette, rue du Docteur Saurel, Pont Julian du dimanche 30 juillet à 18h au mardi 1^{er} août à 2h

La circulation sera ralentie lors du défilé le samedi 29 juillet de 18h à 20h :

- Cours Anatole France, au niveau de la sortie du Parc Gautier.
- Avenue de la Libération
- Esplanade Robert Vasse
- Pont Gambetta
- Rue de la République
- Place Ferdinand Buisson
- Place Rose Goudard
- Quai Jean Jaurès
- Rue de la République
- Place de la Liberté
- Rue Carnot
- Place Emile Char
- Quai Rouget de Lisle
- Pont Benoit
- Cours Anatole France

Le stationnement sera interdit :

- Parking de la gare, uniquement sur sa partie centrale, du samedi 29 juillet à 8h au dimanche 30 juillet à 2h, ainsi que du lundi 31 juillet à 14h au mardi 1^{er} août à 8h
- Avenue de la Libération du lundi 24 juillet à 6h au mardi 1^{er} août à 20h
- Quai Rouget de Lisle du vendredi 28 juillet à 6h au mardi 1^{er} août à 20h
- Parking du parc Gautier le samedi 29 juillet de 7h à minuit. Le parking est réservé aux

Ecrit par le 6 février 2026

véhicules de secours.

V.A.

Caumont : la traversée du faubourg Saint-Sébastien interdite pendant trois semaines



Dès ce lundi 17 juillet, jusqu'au vendredi 4 août, le faubourg Saint-Sébastien, à Caumont-sur-Durance, sera totalement fermé à la circulation dans les deux sens. Seuls les piétons pourront continuer à y circuler. Ces travaux, menés par [Neotravaux](#), interviennent en raison d'un effondrement majeur sur le réseau d'assainissement.

Les déviations appropriées seront mises en place au moment venu. Ainsi, les automobilistes arrivant

Ecrit par le 6 février 2026

d'Avignon devront emprunter la déviation par la D900 pour rejoindre l'Isle-sur-Sorgue ou Le Thor ainsi que ceux arrivant de Cavaillon se dirigeant vers Avignon ou Mourières-lès-Avignon.

V.A.

Mont Ventoux : cyclistes, soyez prudents en descente !



Si la montée du Mont Ventoux à vélo semble périlleuse, sa descente l'est tout autant car elle peut engendrer des vitesses pouvant être excessives et non maîtrisées. C'est pourquoi le Département de Vaucluse vient d'installer des panneaux de signalisation pour appeler les

Ecrit par le 6 février 2026

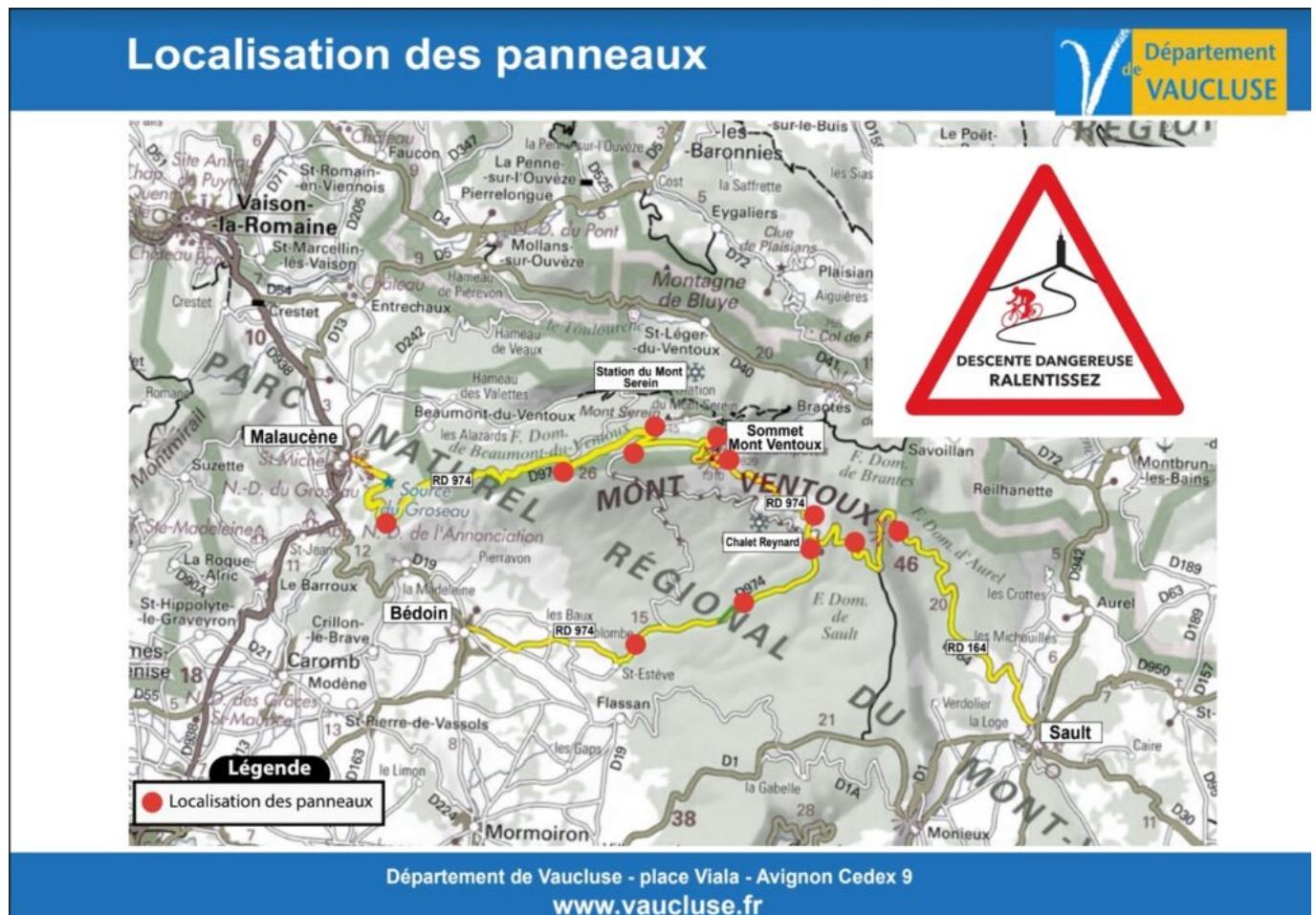
cyclistes à la plus grande prudence.

Fatigue, manque de lucidité, euphorie liée à la performance... Plusieurs facteurs peuvent rendre la descente du Géant de Provence dangereuse. Et c'est sans compter la cohabitation avec les voitures et les motos. Sur la période 2007/2022, 62 accidents impliquant des vélos ont été recensés dont 4 avec au moins un tué, 25 avec au moins un blessé grave, et 33 accident matériel

Le Département de Vaucluse a donc installé 12 panneaux de signalisation à destination des cyclistes, alertant sur la dangerosité de la descente et sur la nécessaire maîtrise de la vitesse. 5 panneaux ont été installés sur la RD974 côté Nord (Malaucène), 5 sur la RD974 côté Sud (Bédoin), et 2 sur la RD164 côté Est (Sault). Les panneaux, dont le coût de fabrication s'est élevé à 1 760€ avec leurs supports, sont uniques et ont été conçus par le Département. On peut y apercevoir un cycliste en rouge, avec en arrière-plan le symbole graphique du Mont Ventoux.

Pour une descente en toute sécurité, le Département conseille faire un point météorologique afin de débuter la montée du Géant de Provence, de prévoir un équipement contre le froid pour faire face à un éventuel contraste thermique, d'adapter sa vitesse en fonction de l'état de la chaussée, de bien rester à droite, d'attendre un peu en haut du Ventoux avant de le redescendre, et d'avoir du matériel adapté et en bon état. Le Département appelle également à la prudence et à la vigilance de tous les usagers, peu importe leur véhicule. Il est conseillé d'adapter sa vitesse, de rester en permanence sur sa voie de circulation, et d'être attentif aux autres.

Ecrit par le 6 février 2026



V.A.

Fermerture des Gorges de la Nesque ce week-end

Ecrit par le 6 février 2026



Ce samedi 3 juin de 7h à 14h et ce dimanche 4 juin de 8h à 18h, la route très fréquentée des Gorges de la Nesque sera fermée exceptionnellement.

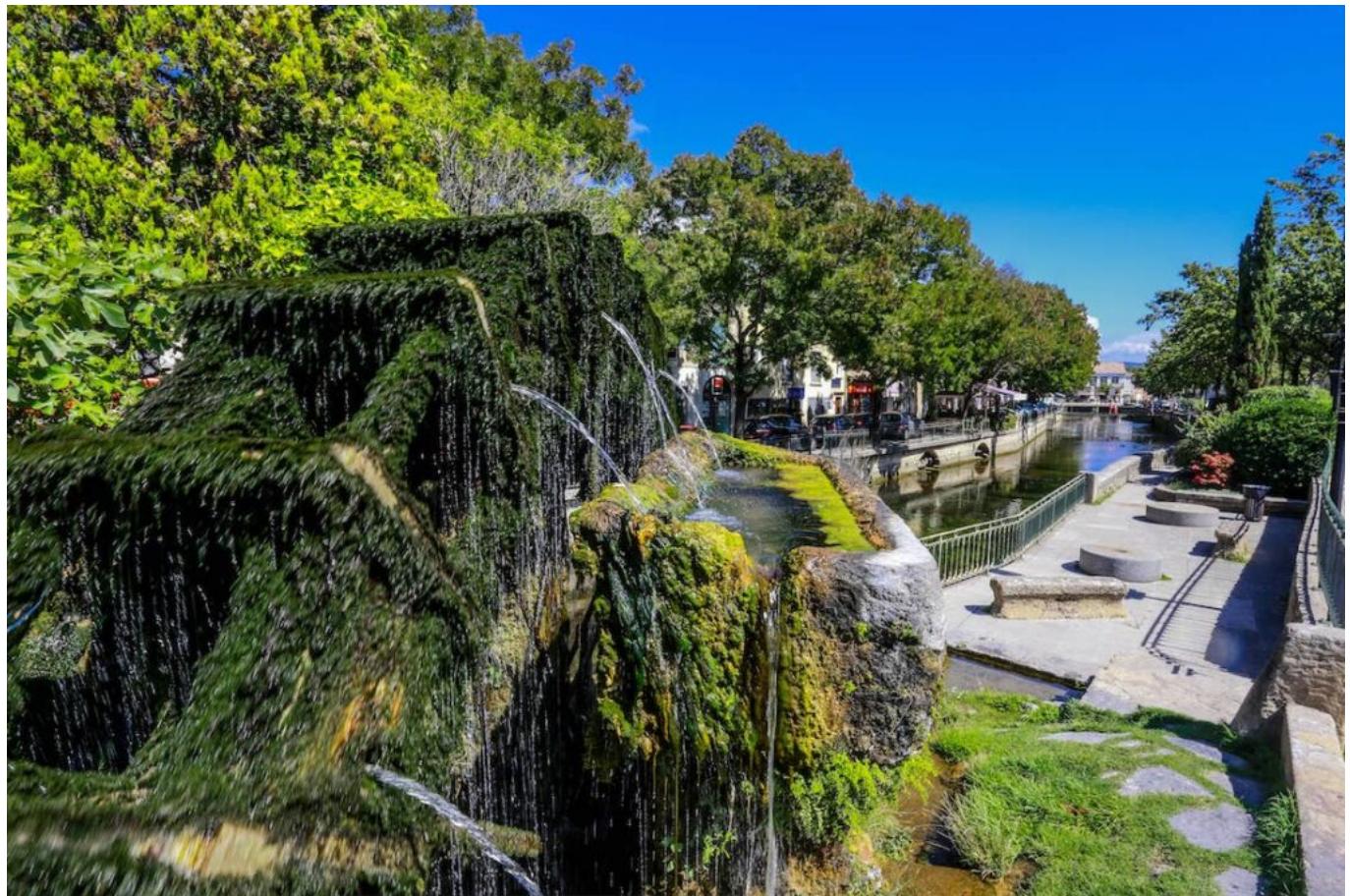
Les véhicules motorisés seront interdits de circuler sur la RD942 entre Villes-sur-Auzon et Monieux le samedi en raison du semi-marathon des Gorges organisé par la Communauté de communes Ventoux Sud et le dimanche en raison de l'événement Nesque Voie Verte organisé par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

[Lire également : 'Les gorges de la Nesque en voie verte Dimanche 4 juin'](#)

Les usagers souhaitant rejoindre le plateau de Sault ou Villes-sur-Auzon pourront emprunter la RD1 ou la RD5 entre Méthamis et Saint Jean de Sault.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : piétonnisation du centre-ville



Comme chaque année lorsque les beaux jours du printemps pointent le bout de leur nez, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue décide de piétonniser son centre-ville.

Dès ce vendredi 21 avril, et jusqu'au dimanche 18 juin, il est interdit de circuler et de stationner dans les rues Dr Tallet et République, sur les quais Jean Jaurès et Rouget de Lisle, et sur le Pont Gambetta les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit. Du lundi 19 juin au dimanche 27 août, il sera interdit d'y circuler et d'y stationner tous les jours de 11h à minuit. Même chose du lundi 28 août au dimanche 29 octobre les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à

Ecrit par le 6 février 2026

minuit, les dimanches de 15h à minuit. La Rue Carnot, elle aussi, est désormais interdite à la circulation et au stationnement, tous les jours de 19h30 à minuit, et ce, jusqu'au dimanche 29 octobre.

Les riverains disposant de garages seront autorisés à accéder à toute heure, sous réserve de s'être identifiés en présentant un justificatif auprès des services de la Direction Prévention Sécurité. Ils doivent donc faire une demande par mail à l'adresse dps.administration@islesurlasorgue.fr et y joindre un bail pour les locataires ou un titre de propriété pour les propriétaires, une pièce d'identité, et la carte grise du véhicule.

V.A.